

DÉPARTEMENT
de la H^{te} Garonne

Paulhac le 20 Janvier 1920

ARRONDISSEMENT
de Toulouse

MAIRIE
de Paulhac

A Monsieur le Préfet de la H^{te} Garonne

Monsieur le Préfet

Conformément aux instructions contenues dans le
bulletin des Communes N^o 549, ayant trait aux
Subventions en vue de glorifier les Héros morts pour la Patrie,
j'ai l'honneur de vous adresser les indications demandées.

- 1^o Commune de Paulhac
- 2^o Total de la dépense nécessaire à l'érection du monument 5.000^{fr}
- 3^o Total des souscriptions à recueillir dans la commune. « »
- 4^o Montant du crédit à inscrire au budget communal
en vue du même objet, 4.000
- 5^o Nature des ressources envisagées par le Conseil Municipal
en vue de faire face à la dépense inscrite au budget (fonds libres) 4.000
- 6^o Chiffre de la population 400 habit.
- 7^o Nombre des Centimes Communaux, 91, ¹/₁₀₀
- 8^o Valeur du Centime 39, 44



Le Maire
L. Marsault